

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 633

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : DR Aïcha

GRTIYA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

الدكتور مصطفى خبير لدى المعاشر
طبيب مصطفى خبير لدى المعاشر
طريق معاشر طلاق الحسيني
مستوصف الحسيني - الدار البيضاء
العنوان: 2904760 - الدار البيضاء
الرقم: 022 90 70 81

Date de consultation : 15/03/2021

Nom et prénom du malade : DA/54 Faridou

Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : varices

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration de déclaré avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 29/03/2021

MUPRAS
ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/03/2023	C		200 DH	دكتور معاذ العلوي - 60 - 022 90 90 66

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

The diagram shows a branched polymer chain with 20 numbered atoms (1-20) and two arrows indicating directionality. The chain is branched, with atoms 1-10 forming the main backbone and atoms 11-20 representing side chains. The top arrow points upwards and to the right, while the bottom arrow points downwards and to the right.

The diagram shows a 12-rib cage. The ribs are numbered from 1 to 12 in a clockwise direction starting from the bottom. The numbers are: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12. The central vertical axis is labeled with the letter B at the bottom.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Saïd GZOULI

Médecin Assermenté
Expert près les Tribunaux

الدكتور سعيد الكزولي

طبيب محلف
خبير لدى المحاكم

Casablanca, le :

15 MAR 2021

الدار البيضاء، في :

1. ~~122,00~~ Dafleu 500
14 x 2/1 3/1
SV

2. ~~122,00~~ Bluetop 100
14 à 00

3. ~~36,00~~ My codex
32,80 x 6

PHARMACIE POLYCLINIQUE
Dr. TIR Abdelaziz
58, Route Moulay Thami Hay Hassani
Tél: 0522 90 21 67 Casa x 2 tube

PHARMACIE POLYCLINIQUE
Dr. TIR Abdelaziz
58, Route Moulay Thami Hay Hassani
Tél: 0522 90 21 61

6340
6340

60, Route Moulay Thami (à côté de la Polyclinique Hay Hassani), Mazola - Hay Hassani - Casablanca
Tél: 0522 90 70 88 - E-mail: drgzsa@gmail.com

الدكتور سعيد الكزولي
طبيب محلف خبير لدى المحاكم
60، طرفة مولاي المصاوي
(حي) مولاي إدريس الثاني، مولاي إدريس الثاني، مازولا، الدار البيضاء، المغرب
مليون 60، اتفاق 88، مولاي إدريس الثاني، مازولا، الدار البيضاء، المغرب
العنوان: 0522 90 70 88 - 022 90 70 88

246400030-04

LOT: 651 PER: NOV 2023 PPU: 32 DH 50

MYCODEP
LOT: 08020071 PER: 12/2025 PPU: 36,70 DH
Topique

122,00

LOT 20012
PER 11/23
PPV 59DH30

59,30



IXOR 20 mg 14 comprimés effervescents

PPV 73DH80
EXP 12/2022
LOT 090323

مِنْتَاجِن

63,40

63,40

mag 2°

122 mg



30 ampoules buvables de 10 ml



6 118 000 120 407